

# objectif -emploi

SERVICE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI  
OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT



**Protection de l'environnement**  
Riche en emplois

**Entreprises et écologie**  
Toujours plus vertueuses

**Panatere SA**  
Première montre en acier recyclé !

## La protection de l'environnement créatrice d'emplois

L'écologie au sens large est pourvoyeuse de jobs, généralement inédits, en Suisse et dans le monde. Un phénomène appelé à s'amplifier en regard de l'urgence climatique, de la pollution, déforestation, etc.



*Stéphane Nahrath: «Des dizaines de milliers d'emplois de spécialistes environnementaux ont été créés en Suisse ces dernières décennies.»*

«En raison des normes environnementales inédites progressivement entrées en vigueur à partir des années 80 et 90, de nouveaux secteurs économiques sont nés, indique Stéphane Nahrath, professeur en politique environnementale auprès de l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), à Lausanne. Les expertises en la matière, pour les domaines public et privé, sont généralement fournies par des bureaux privés. Qui se sont multipliés. Et l'on peut y ajouter toutes les entreprises, notamment actives dans l'ingénierie, qui vendent des biens d'amélioration qualitative de l'environnement: filtres pour cheminées d'usine, équipements pour stations d'épuration, renaturation, etc. Total: des dizaines de milliers d'emplois de

spécialistes ont été créés en Suisse ces dernières décennies.» (voir encadré)

Les modes de consommation actuels – produits bio, circuits courts, friperies (vêtements de deuxième main), entre autres – nécessitent par ailleurs l'appréciation de responsables durabilité.

### Prise de conscience entrepreneuriale

Dans l'alimentation, la fabrication d'appareils domestiques ou la construction, «des groupes s'interrogent sérieusement sur leur responsabilité environnementale. Jusqu'à être prêts à remettre en cause leurs choix technologiques et/ou stratégiques, car ils sont bien conscients que ces derniers ne sont pas pérennes. Ainsi, certaines sociétés suisses collaborent étroitement avec des chercheurs pour réduire leurs besoins en ressources primaires, s'améliorer dans la réutilisation et le recyclage des appareils destinés à la clientèle, lutter contre le gaspillage

et l'obsolescence programmée». Pour mettre au point des campagnes valorisant cette image écologique, le recrutement d'experts en marketing et en relations publiques environnementales est indispensable.

### Métiers inédits

Il résulte de ces changements d'orientation économique des métiers inédits, comme celui de designer de produits durables.

Dans les universités, des facultés entières de sciences de l'environnement, groupant l'enseignement et la recherche, ont vu le jour.

Ce secteur d'avenir qu'est l'environnement représente un marché financier et de l'emploi de plus en plus conséquent – voir ci-dessous – généré chaque année dans notre pays par les secteurs privé et public et offre des emplois stables.

Un constat d'expansion constante qui peut être étendu à l'échelle planétaire.

Texte : Didier Walzer

## Nette hausse des dépenses pour l'environnement

Entre 2000 et 2019, la dépense pour les activités produisant des biens ou des services destinés à protéger l'environnement ou à préserver les ressources naturelles a augmenté de 50 %, passant de 8,5 à 12,8 milliards de francs, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Elle représentait 1,8 % du produit intérieur brut (PIB) en 2019 comme en 2000. Ces chiffres témoignent de l'effort financier des ménages, des entreprises et des administrations publiques pour protéger l'environnement.

Durant cette même période, l'emploi et la valeur ajoutée du secteur environnemental ont presque doublé, passant de 80 000 à 150 000 emplois à plein temps, soit de 2,3 % à 3,6 % de l'emploi total, et de 10,9 à 21,2 milliards de francs, soit de 2,3 % à 2,9 % du PIB.





# Éditorial

## Dans le sens de l'histoire

Par Patrice Eschmann, chef de l'Office de l'environnement

Certaines images de déforestation, de décharges à ciel ouvert ou de produits chimiques déversés dans les rivières du monde choquent. Nous oublions parfois que ces pratiques furent aussi courantes et admises chez nous. Nos aînés se souviennent de feux dans les décharges, de déchets déposés dans d'anciennes carrières ou de fûts vidés dans l'arrière-cour de l'usine.

Devant des problèmes de santé et de biodiversité toujours plus visibles, le droit environnemental suisse s'est progressivement étoffé. Si la forêt est protégée depuis 1876, la protection des eaux date de 1953. Les règles environnementales (air, déchets, substances chimiques, sites pollués, études d'impact, etc.) sont formalisées depuis 1985. Aujourd'hui, ce sont les impacts majeurs d'une société basée sur les énergies fossiles qui conduisent à de nouvelles décisions politiques.

Bien des entreprises jurassiennes n'ont ainsi pas seulement dû, mais aussi souvent voulu réduire leur impact environnemental. Les mesures à la source (réduction des nuisances, normes à ne pas dépasser) et les coûts (principe du pollueur-payeur) ont fait évoluer les produits et les méthodes de production. Filtres, épuration des eaux usées industrielles, gestion et récupération des déchets ou encore économies d'énergie sont autant d'investissements consentis sur les sites de production. Autre exemple positif : certains industriels s'engagent nouvellement autour de leurs bâtiments pour remplacer les monotones gazons par des prairies fleuries et des arbustes.

Les emplois et formations liés aux pratiques durables et écologiques continuent de se développer. Ce constat réjouissant est valable tant

au sein du tissu industriel existant (responsables environnement) que pour des secteurs en croissance (construction bois, assainissements énergétiques, recyclage, circuits courts pour l'alimentation...).

Les crises économiques, sanitaires, climatiques et de la biodiversité, crises interdépendantes, nous rappellent que bien des changements sont encore requis. Les évolutions en cours dans l'économie et la société de notre canton sont toutefois réjouissantes. Elles balisent le chemin vers une économie circulaire.

Il est loin le temps où l'Office de l'environnement était uniquement perçu comme un facteur de coûts ou un policier fouineur. Dialogue et conseil sont bien présents aujourd'hui et accompagnent les entreprises jurassiennes dans une vision de durabilité.

### Sommaire N°48 | Avril 2021

« L'évolution des mentalités dans l'économie vis-à-vis de l'écologie va dans le bon sens. »

Christophe Jeannin, collaborateur scientifique à l'Office de l'environnement

2

#### L'écologie pourvoyeuse d'emplois

Éclairage du politologue Stéphane Nahrath

4-5

#### Economie et protection de l'environnement

Le point sur les entreprises jurassiennes avec Christophe Jeannin, de l'Office de l'environnement

6-8

#### L'industrie vertueuse

Focus sur trois sociétés régionales, Sonceboz, Panatere et Emipuls, qui ont totalement intégré l'écologie dans leur développement.



Christophe Jeannin, collaborateur scientifique à l'Office de l'environnement, à Saint-Ursanne : « L'engagement environnemental dépend de la taille de l'entreprise et des moyens qu'elle peut/veut y allouer. »

## « La prise de conscience est réelle »

L'économie jurassienne s'est, dans les grandes lignes, mise à la page écologique. Mais il reste des disparités entre petites et grandes entreprises. C'est l'observation de terrain d'une quinzaine d'années faite par l'ingénieur en chimie et collaborateur scientifique à l'Office de l'environnement, Christophe Jeannin.

### **Les entreprises (jurassiennes), de bonnes élèves en matière écologique ?**

Lors de nos rencontres régulières entre spécialistes suisses de la protection des eaux et de l'air, nous parvenons à un constat identique : même si la situation est spécifique à chaque entreprise, la tendance est plutôt à une amélioration globale et régulière. L'évolution est encore plus nette lorsque les sociétés investissent dans de nouvelles constructions, qui répondent alors aux dernières normes environnementales.

Actuellement, pour un permis de construire sur deux, je prends contact avec les dirigeants concernés et les sensibilise à certains éléments pour être dans les clous écologiques. Comme cela leur permet d'aller dans

la bonne direction, je suis bien accueilli.

La prise de conscience est réelle.

### **Il y a quand même des points noirs dans le Jura ?**

En effet. Le tissu industriel régional est essentiellement composé de PME, dont les idées ou la vision écologique sont trop restreintes. On attend d'une entreprise, par exemple, qu'elle stocke et utilise ses produits chimiques de façon sûre et mesurée et qu'elle élimine ses déchets sans atteinte à l'environnement. Or, souvent, ces PME se limitent à des mesures insuffisantes.

Cela est dû aux connaissances écologiques et légales lacunaires des dirigeants. Certains sont peu réceptifs à la pollution de l'air ou des eaux que

leurs activités produisent. D'autant qu'elle reste souvent invisible à l'œil nu. Et lorsqu'ils se doutent qu'il faut faire quelque chose, ils ne savent pas forcément quoi.

C'est seulement lorsque le problème devient majeur et génère une taxe environnementale, des frais d'élimination de déchets élevés, l'interdiction d'un produit ou d'une machine, qu'ils se posent des questions, cherchent des pistes d'économie. Ces dernières peuvent alors déboucher sur des mesures favorables à l'environnement.

Dans des entreprises que nous suivons depuis longtemps, on remarque que les bonnes pratiques sont aussi longues à assimiler, souvent parce que la maigre base acquise se perd avec un tournus important de collaborateurs.

## **C'est surtout dans les petites structures que le bât blesse, n'est-ce pas ?**

Oui, celles ancrées localement comptant 10 à 20 collaborateurs. Là, c'est souvent un-e seul-e employé-e – quand il y a quelqu'un – qui se charge de l'écologie avec les moyens du bord.

## **Quel est votre cheval de bataille à l'Office de l'environnement ?**

La protection des eaux devient très importante. En raison des micropolluants qu'elles contiennent, issus des produits ménagers et de l'industrie. Le problème des eaux usées est celui sur lequel nous mettons prioritairement le doigt avec les responsables de PME notamment.

## **Leur réaction ?**

Comme dit, la protection de l'environnement ne fait pas partie de leurs priorités; elle est peu présente dans les discussions de la direction et par conséquent souvent exclue des plans financiers, parce qu'une vraie politique à ce niveau coûte plus souvent de l'argent qu'elle n'en rapporte. L'écologie reste donc le parent pauvre de ces entreprises.

Je la compare volontiers à la protection des travailleurs, qui, elle, est bien assimilée aux processus décisionnels en raison d'une sensibilisation de longue date et de mesures incitatives ou répressives fortes. Les employeurs ont ainsi tout intérêt à agir en amont pour éviter tout accident et surcoût.

Il y a, en revanche, trop peu de conséquences financières directes à ménager l'environnement, et parfois même la possibilité d'économiser de l'argent en ne respectant pas les lois. Des éléments qui contribuent à ce que l'écologie passe au second plan.

## **Les grands groupes « exemplaires »**

## **Constat différent avec les grands groupes ?**

Complètement. En Suisse, ils ont intégré l'écologie et disposent fréquemment d'un responsable dédié. Et appliquent les normes ISO 14000 de management environnemental.

Il ne s'agit pas forcément d'une démarche altruiste et solidaire, car l'ob-

tention de ces normes leur permet de se développer, d'acquérir des clients ou des marchés exigeant de telles certifications.

Pour les groupes en question, actifs dans les medtechs et l'automobile, entre autres, il s'agit d'un argument de vente doublé d'une image de marque, dont ils se soucient. Investir dans l'écologie est, à leurs yeux, payant à plusieurs niveaux. C'est pourquoi ils n'hésitent pas à franchir le pas.

L'engagement environnemental dépend donc grandement de la taille de l'entreprise et des moyens qu'elle peut/veut y consacrer.

## **Vous reprochez à ces multinationales de moins se préoccuper de « leurs » sous-traitants...**

Et surtout de la manière dont ils travaillent, en effet. Or, notre tissu industriel en regorge.

Alors que la réputation du groupe qui vend le produit final est bonne et qu'il n'hésite pas à communiquer sur sa « fibre écologique », « ses » sous-traitants travaillent dans des conditions inacceptables de nos jours.

Ces derniers ayant moins de moyens pour investir dans la protection de l'environnement, ils devraient pouvoir compter, a minima, sur une sensibilisation accrue de la part de ces grands groupes, voire un coup de pouce technique ou financier.

Il y a là un potentiel d'amélioration certain, qui ne demande qu'à être exploité.

## **Bilan après plus de 15 ans de lobbying de votre part auprès des entreprises ?**

Nous sommes aujourd'hui davantage vus comme des partenaires que des policiers. En tout cas s'agissant des sociétés avec lesquelles nous collaborons déjà. Les autres ne connaissent peut-être pas le soutien que nous pouvons leur apporter par notre expertise. Certaines chez qui nous nous rendons pour la première fois se montrent très ouvertes, d'autres plus réticentes. Mais ce cas de figure est toujours plus rare.

## **Votre rôle consiste aussi à faire respecter la loi. Comment vous y prenez-vous ?**

Ma façon de procéder – la plus agréable pour tous – est d'informer, d'apporter un appui dans la mesure du possible. A la suite de quoi, nous discutons les délais pour atteindre les objectifs liés au respect des normes légales.

Je précise que le canton du Jura n'a pas de budget pour soutenir les entreprises effectuant des démarches volontaires ou dictées par la loi visant à devenir « écologiquement conformes ». Les convaincre est alors d'autant plus difficile. Les cantons qui disposent de moyens plus importants peuvent agir à plus large spectre et davantage en profondeur.

## **Sanctions rares**

## **Vous arrive-t-il de sévir ?**

Parfois, lors de pollution ou de volonté délibérée de ne pas respecter la loi, nous devons rendre des décisions administratives. Une voie longue, compliquée et peu agréable, que nous essayons d'éviter.

Il peut aussi arriver qu'il y ait dénonciation au Ministère public. La plupart du temps, la pollution n'est pas volontaire, mais plutôt le résultat d'une méconnaissance ou de négligence, sans volonté de nuire.

Heureusement, nous sommes de moins en moins confrontés à de tels cas.

## **Les nouvelles normes légales « écologiques », toujours plus nombreuses, sont-elles pourvoyeuses d'emplois inédits ?**

Non, comme on l'a vu, pour les PME. Dans les plus grandes entreprises industrielles, oui, il existe des fonctions dédiées, comme responsable sécurité/environnement. En principe, ce genre de poste est occupé par des professionnel-le-s au bénéfice d'une formation tertiaire, souvent des ingénieurs dans divers domaines. Il est à noter que les hautes écoles spécialisées ou l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) proposent des formations dans la protection de l'environnement.

[www.jura.ch/env](http://www.jura.ch/env)

Propos recueillis par Didier Walzer  
Photo : Agence Bist, Stéphane Gerber



# Les entreprises jurassiennes et l'écologie

La protection de l'environnement est un élément de base pour beaucoup d'entre elles, qui s'activent à divers niveaux pour limiter leur empreinte carbone.



L'usine de Boncourt du groupe Sonceboz avant le début des travaux d'agrandissement.

Le groupe Sonceboz, dont les sites de production se situent à Sonceboz et à Boncourt, crée, développe et produit des systèmes mécatroniques, utilisant en parallèle et en symbiose la mécanique, l'électromagnétisme et l'électronique. Ces technologies de pointe sont utilisées dans différents secteurs d'activité mais équipent, entre autres et à ce jour, plusieurs centaines de millions de véhicules de par le monde.

Pour l'ensemble de ses activités, il accorde une grande importance à l'aspect écologique, sécuritaire et au confort de l'utilisateur final. «C'est ainsi, par exemple, que les vannes de recyclage des gaz d'échappement pour lesquelles nous livrons l'actionneur de régulation, permettent de diminuer considérablement la pollution des voitures, camions, véhicules de chantier et autres tracteurs comparativement à ceux qui n'en sont pas équipés», souligne Patrick Thalmann, Global Marketing Manager de l'entreprise.

Dans le même ordre d'idées, les produits livrés pour activer les volets d'entrée d'air d'un véhicule contribuent à optimiser le temps d'échauffement du moteur à combustion: traduction, «lorsqu'il fait froid à l'extérieur et que le moteur doit donc chauffer plus rapidement, toutes les entrées d'air sont fermées. En résulte une économie d'essence et un gain en CO<sub>2</sub> de 3 à 4 grammes par km parcouru. Cela correspond, sur les quantités totales livrées, à une diminution de 1 000 000 t de CO<sub>2</sub> non rejeté dans l'atmosphère. C'est énorme! Tant et si bien que pratiquement tous les constructeurs automobiles mondiaux ont adopté cette technologie, qui contribue, par un moyen simple, à diminuer considérablement les gaz à effet de serre».

### Free cooling

Pour ses sites de production, le groupe privilégie, dès que possible, l'utilisation d'installations à basse consommation qui limitent l'impact sur l'environnement. «À l'instar du free cooling

où, pour le rafraîchissement de nos ateliers, nous recourons à l'air extérieur à disposition. Cela nous évite d'enclencher une climatisation, gourmande en énergie», explique notre interlocuteur.

Pour la consommation d'électricité, de gaz, d'eau et d'air, la régulation automatique des systèmes assure une utilisation optimale.

Autre exemple, la dernière installation de machine frigorifique a été choisie avec un gaz réfrigérant à très faible taux GWP (Global Warming Potential). À propos des moyens de production du groupe Sonceboz, ses dirigeants choisissent les technologies les plus avancées en matière de performance énergétique/écologique lors des nouveaux investissements.

«En amont, nous nous posons également la question de savoir comment nous démantèlerons et recyclerons nos équipements et lignes d'assemblage, notamment en étudiant les possibilités de moderniser celles-ci pour de nouveaux produits.»

## Energie solaire sollicitée

Les bâtiments, de leur côté, sont équipés actuellement de près de 600 panneaux photovoltaïques. Pour l'extension du site de Boncourt (opérationnel fin 2021), il est projeté d'ajouter 3500 panneaux supplémentaires.

Depuis plusieurs années, l'entreprise met à disposition, à Sonceboz et Boncourt, des bornes de recharge

électriques pour les véhicules de ses employé·e·s, clients et fournisseurs (dont le nombre augmentera avec le nouveau bâtiment).

De plus, il est important de souligner que 70 % des déchets produits (copeaux métalliques, carottes plastiques...) sont revalorisés, et que 95 % des investissements sont réalisés en Suisse ou dans les pays limitrophes.

Enfin, les services techniques et le département HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement) du groupe Sonceboz sont chargés d'étudier en permanence toute amélioration visant à réduire l'empreinte écologique des sites industriels de l'entreprise. Des objectifs annuels leur sont d'ailleurs fixés dans ce sens.

[www.sonceboz.com](http://www.sonceboz.com)

## Panatere, pionnière horlogère dans le recyclage d'acier



*L'acier utilisé par ID Watch, à Genève, pour la production de ses boîtiers, est recyclé à 100 % à partir des déchets des entreprises jurassiennes.*

La Suisse est l'un des plus gros consommateurs européens d'acier inoxydable avec 120 000 tonnes par an. Forte de ce constat, l'entreprise Panatere, à Saignelégier, transformatrice de matières premières pour l'horlogerie – de l'acier surtout –, s'est engagée dans un processus écologique de longue haleine.

En effet, elle récupère et recycle les chutes d'acier (déchets ou copeaux) d'une quarantaine de partenaires de l'Arc jurassien, soit le solde de leur production de composants horlogers. Dans un premier temps, Panatere trie puis sépare chaque nuance d'acier, qui finit dans divers compartiments prévus à cet effet.

### Réduction nette de l'empreinte carbone

Ils sont ensuite scannés au moyen d'un pistolet spectrométrique, qui détermine la nature des éléments grâce à une source lumineuse. Ce qui permet, en tout temps, d'avoir une traçabilité de la composition de ces chutes d'acier avant leur mise sous scellé.

Le recycler procède à leur récolte et les transporte vers deux fonderies situées à moins de 250 km, à l'étranger, où les résidus vont être fondus dans de hauts fourneaux. L'acier secondaire en résultant sera transformé en lingots, amenés finalement au centre de stockage.

Ce processus responsable aboutit à une production d'acier recyclé répon-

dant à des normes strictes, réduisant de 10 fois l'empreinte carbone par rapport à un scénario standard (de fonte traditionnelle).

Des efforts qui se répercutent sur le prix de la matière au kilo (+10 %). Les aides publiques en faveur de l'environnement dont bénéficie Panatere lui permettent toutefois de maintenir des prix compétitifs.

« Il nous a fallu plus de quatre ans pour mettre tout cela au point avec la bonne formule qualitative, sans ajouts chimiques. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur une quarantaine de partenaires clés au cahier des charges pointu. Mais aujourd'hui, notre acier inoxydable est recyclé à 100 %, essentiellement en biocomposants, eux-mêmes recyclables à 100 % par la suite », souligne Raphaël Broje, propriétaire de Panatere.

### Approche systémique

Il ne s'agit là que d'une étape, car la société voit déjà plus loin. « D'ici quelques années, nous ambitionnons l'implantation d'un four solaire industriel dans notre région. D'un coût de quelque 17 millions, il constituerait un bien public, mis à disposition d'autres industries », explique Liselotte Thuring, cheffe de projet chez Panatere.

Selon elle, cette initiative permettrait de produire en petites quantités avec une empreinte carbone très faible. « Une étude montre que la production d'acier au four solaire réduirait de 165 fois l'empreinte carbone par rapport à la production standard. Il s'agit donc d'un levier d'action pour optimiser la gestion des déchets, tout en maximisant une production durable. »

## Première montre en acier recyclé !

Attention, le procédé de la société franc-montagnarde n'a pas que des vertus écologiques : une première montre en acier recyclé provenant de Panatere, à la qualité de polissabilité et d'usinabilité irréprochable, a été conçue par la start-up genevoise ID Watch. Récemment sortie sur le marché et bien que coûtant 3500 fr., les deux tiers de la première série sont partis comme des petits pains.

Le fondateur d'ID Watch, Nicolas Freudiger, est convaincu que les codes horlogers du luxe, ainsi que les standards de qualité Swiss made, peuvent être respectés avec des matériaux recyclés.

Ultérieurement, le cadran et les aiguilles pourraient être aussi du même tonneau.

[www.panatere.com](http://www.panatere.com)

Textes : Didier Walzer

## En luttant contre le calcaire, Emipuls crée un cercle vertueux

La société Emipuls Swiss SA, à Courrendlin, qui compte cinq employé-e-s, se bat avec succès contre les dépôts calcaires dans l'eau depuis près de 30 ans. « À cet effet, nous disposons de nos propres boîtiers électroniques pour les privés, entreprises, commerces, exploitations agricoles... , à placer sur la conduite d'arrivée d'eau, indique le directeur, Maciel Da Silva. Le calcaire ne disparaît pas, mais est rendu moins agressif envers les conduites, boilers, ustensiles ménagers, etc. grâce à un champ électromagnétique. Avantage principal de notre appareil, comparé à un adoucisseur d'eau à sel : il est économique, écologique et ne modifie pas l'eau. Qui plus est, l'ajout de produits chimiques pour enlever les résidus de calcaire du lave-linge ou lave-vaisselle est considérablement réduit et nul besoin de rincer le boîtier quotidiennement – contrairement à un adoucisseur d'eau à sel. D'où des économies substantielles et moins de traitements, dus aux rejets de sel, pour les stations d'épuration. »

En outre, le système Emipuls ionise l'eau négativement, ce qui est bon pour la santé, un effet qui permet aussi de lutter efficacement contre la rouille dans les conduites. « Enfin, comme le calcaire s'accroche et se cristallise nettement moins, le dessèchement de la peau et des cheveux, lors de la douche, est moindre. Idem, par conséquent, pour l'utilisation de shampoings et autres lotions corporelles. »

### Production 100 % régionale

Le système développé par Emipuls est inspiré de la nature et des champs magnétiques. « Et c'est exactement ce que nous reproduisons avec notre appareil », explique Maciel Da Silva. Parmi les autres points forts écologiques de cet article phare peu gourmand en électricité, l'absence de frais de maintenance et, surtout, sa pérennité. « Une fois acquis, on le garde à vie, car il peut être réparé. En cela, nous nous conformons « au droit à la réparation sur les produits électroménagers », introduit cette année par l'Union européenne, qui vise à allonger leur existence pour limiter le gaspillage et ménager l'environnement. »

Le développement, l'assemblage/montage, ainsi que la fabrication des cartes électroniques sont sous-traités localement : respectivement chez E-Chronos à Porrentruy et Multiplex, à Courgenay. « Lorsque les appareils sont prêts, j'attends d'avoir à me déplacer en Ajoie pour en prendre possession, ce qui évite des trajets inutiles. »

Un cercle vertueux, en somme.

A ce jour, plus de 26 000 boîtiers de ce type ont été installés en Suisse, dont près de 2000 dans le Jura.

Emipuls est aussi représentée en France, Allemagne et Italie.

[www.emipuls.ch](http://www.emipuls.ch)



Exemple de boîtier Emipuls. Dessous, le cycle de transformation du calcaire.

P.P.  
CH-2800 Delémont 1  
Poste CH SA

### IMPRESSUM

Objectif Emploi est publié par le Service de l'économie et de l'emploi (SEE) dans le cadre de sa fonction d'observation du marché du travail, au service de tous les acteurs intéressés par le marché du travail au sens large. Alimenté par des collaborateurs, ainsi que par des spécialistes ou personnalités invitées, le magazine traite du marché du travail sous tous ses aspects, notamment économiques, sociaux ou encore juridiques.

**Rédaction :** Didier Walzer, Nicolas Ackermann

**Impression :** Pressor SA

**Tirage :** 3500 exemplaires

**Parution :** trimestrielle

**Prix :** gratuit

**Contact :** questions générales, demandes d'exemplaires supplémentaires, modifications d'abonnement, propositions de sujets : [didier.walzer@jura.ch](mailto:didier.walzer@jura.ch) ou tél. 032 420 52 10.